



La filière laitière en Saône-et-Loire

EN MARGE DU BASSIN GRAND-EST

Plus encore que les autres secteurs de l'agriculture, la production laitière de Saône-et-Loire a connu une restructuration considérable. Après la mise en place des quotas laitiers en 1984 et les multiples programmes de cessation laitière qui l'ont accompagnée, la production a pourtant peu baissé. La performance croissante du cheptel laitier a en effet contrebalancé la chute de l'effectif de vaches laitières. Aujourd'hui, le nombre de producteurs continue de décroître et les installations en système laitier se font rares, face aux contraintes de travail liées à cette activité et aussi en raison d'une conjoncture économique souvent peu incitative. Les bassins de production s'en trouvent fragilisés.

Le secteur aval a lui aussi fortement évolué. Les entreprises de transformation ont presque toutes disparu du département et la majorité du lait collecté rejoint les établissements de grands groupes agro-alimentaires localisés en Rhône-Alpes.

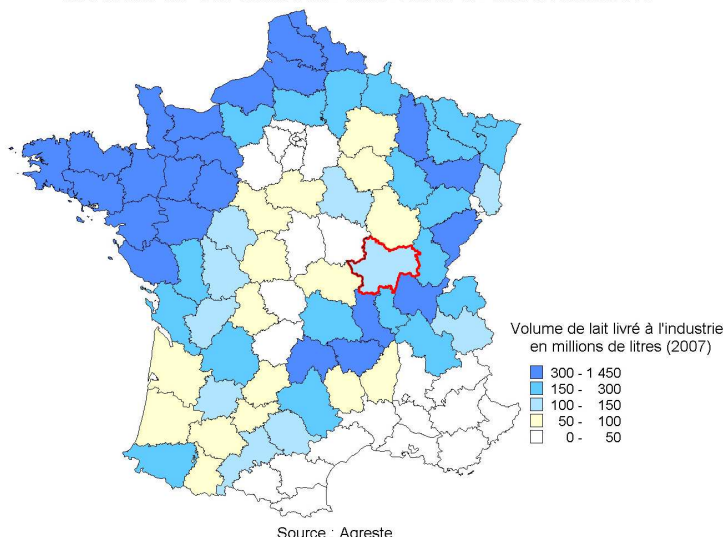
Le dixième d'un département breton

La production laitière française, au 2^{ème} rang européen derrière l'Allemagne, est assurée à partir d'un cheptel proche de 4 millions de vaches laitières. Elle ne se répartit pas de manière homogène sur le territoire : les 10 premiers départements producteurs, tous situés dans l'ouest et le nord de la France, concentrent 43% des quelque 22 milliards de litres collectés au cours de l'année 2007, soit l'équivalent de 350 litres par habitant.

La production laitière de Saône-et-Loire, bien loin de ce peloton de tête, se rattache au bassin laitier de l'est de la France, étalé de l'Alsace à Rhône-Alpes. Avec 126 millions de litres produits en 2007, le département se place au 45^{ème} rang, mais s'affiche malgré tout comme le premier département laitier de Bourgogne, en fournissant 35% du lait bourguignon livré à l'industrie. A l'échelle de cette production, le troupeau laitier départemental est de taille modeste : 25 000 têtes, soit seulement 0,6%

du cheptel national de vaches laitières. Cependant, ramené aux limites de son bassin de production, l'élevage laitier prend un tout autre poids et constitue une activité économique importante pour environ 400 exploitations agricoles.

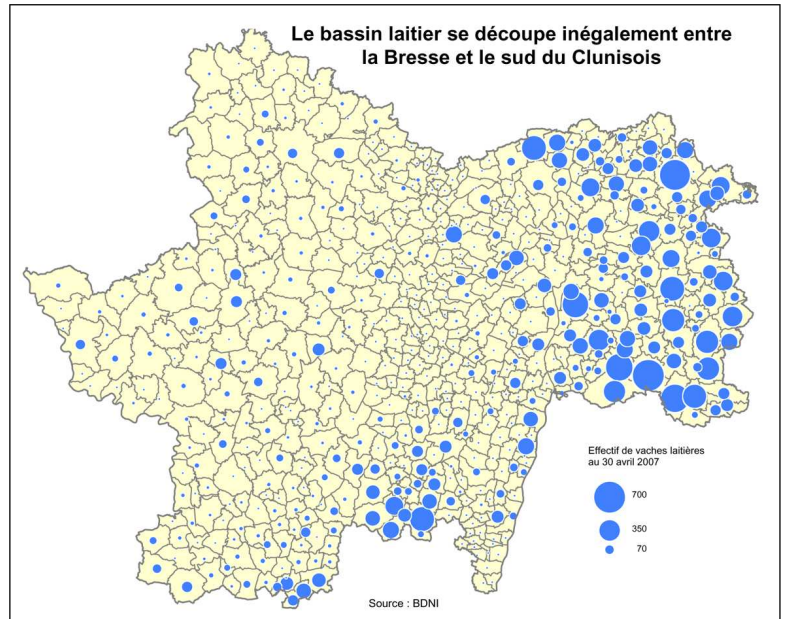
Les départements des régions Bretagne et Basse - Normandie assurent 1/3 des livraisons nationales de lait à l'industrie



Les vaches laitières en majorité à l'est de la Saône

Le troupeau laitier de Saône-et-Loire se localise à 60% dans les petites régions agricoles "Bresse Chalonnaise" et "Bresse Louhannaise", jouxtant les importants bassins de production du Jura à l'est et de l'Ain au sud. Cette zone de production, qui compte un peu plus de 300 élevages laitiers, a d'ailleurs des liens forts avec la Franche-Comté et Rhône-Alpes en terme de collecte et de transformation.

Un second bassin, de plus faible dimension, regroupe environ 80 exploitations laitières au sud du Clunisois et du Charollais, en limite du département du Rhône. Ce bassin est aussi en liaison étroite avec les laiteries de Rhône-Alpes. Les conditions naturelles de production se différencient fortement de celles de la plaine de Bresse. Le territoire y est beaucoup plus accidenté, comme en témoigne sa localisation majoritaire en "zone défavorisée de Piémont". Les contraintes fourragères, à caractère extensif, s'apparentent davantage à celles de l'élevage allaitant. Ce dernier y est d'ailleurs fortement imbriqué avec l'élevage laitier.



Pour le reste du département, on ne peut pas parler de bassin de production, tant les élevages laitiers y sont dispersés. Cette vaste zone, où domine l'élevage allaitant, compte néanmoins 80 élevages laitiers, assurant environ 20% de la production de lait du département.

Le cheptel laitier se stabilise après une longue période de baisse

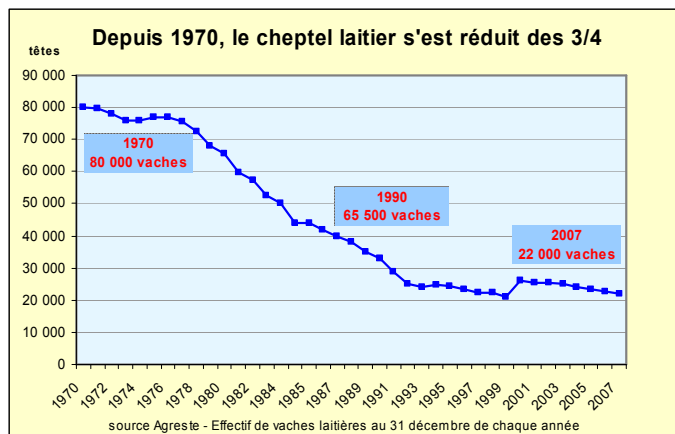
En 2007, le troupeau laitier de Saône-et-Loire avoisine 25 000 vaches de races laitières, dont 22 000 produisent effectivement du lait à destination de la consommation humaine.

Depuis bientôt 40 ans, le cheptel n'a cessé de décroître, en particulier durant les années 1976 à 1992, où l'effectif du troupeau laitier a été divisé par trois, passant de 75 000 à seulement 25 000 têtes. Cette hémorragie, d'abord d'origine démographique, s'est trouvée amplifiée par des décisions liées à la

politique agricole européenne. De très nombreux producteurs âgés, arrivés à la retraite, ont en effet cessé d'exploiter durant la période des années 80 et 90. A partir de 1984, la mise en place de plusieurs programmes de cessation laitière et surtout du plan de maîtrise de la production laitière, qui instaurait les quotas laitiers, ont considérablement accéléré la disparition des élevages. Sur une dizaine d'années, 2 600 exploitants laitiers ont alors souscrit à ces mesures d'aide à la cessation, soit l'équivalent de 58% des éleveurs actifs en 1983.



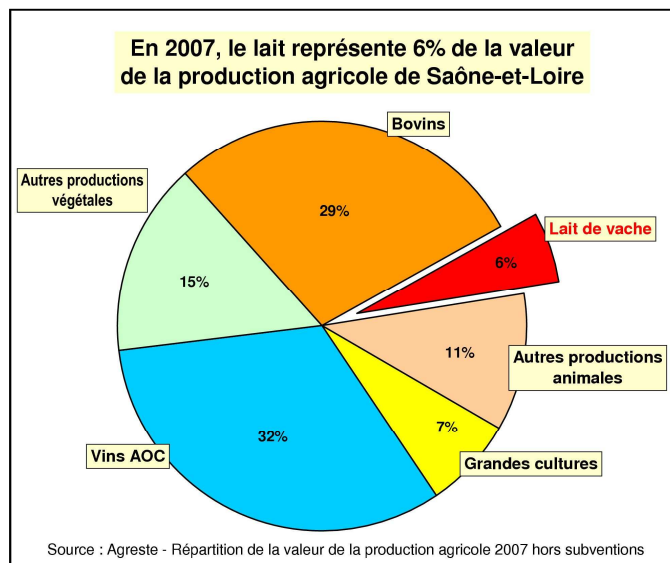
Depuis 1992, la situation du cheptel laitier est beaucoup plus stable, très probablement régulée par le garde-fou des quotas laitiers. Toutefois, la tendance de ces dernières années est légèrement décroissante, l'augmentation de la taille des troupeaux ne compensant pas totalement la disparition ininterrompue d'une partie des ateliers laitiers.



Le lait participe modestement au chiffre d'affaires de l'agriculture

La production laitière ne représente que 6% de la valeur des productions agricoles de 2007 et 12% si on la rapporte à la seule valeur des productions animales, hors subventions. Ceci est un indicateur du niveau de la production, qui ne tient pas compte des plus values souvent importantes apportées par l'industrie de la transformation.

L'impact du lait dans la valeur de la production animale départementale s'est réduit au fil des années, passant de 17% dans les années 1980, à 13% dans les années 1990 à 2000 et seulement 10% en 2006 où se conjuguait une production faible et des prix bas. En 2007, une conjoncture de marché plus favorable ramène ce taux à 11%.



La production s'est maintenue grâce à la hausse de la productivité

En 2007, les 477 exploitations laitières de Saône-et-Loire ont livré 126 millions de litres de lait à l'industrie, soit 264 000 litres par livreur, 5 fois plus que la moyenne observée 20 ans auparavant.

Malgré la forte réduction du cheptel laitier, pratiquement divisé par deux au cours des 20 dernières années, la production n'a régressé que de 13%, confortée par un cheptel de plus en plus performant. Les indicateurs, communiqués par le syndicat départemental de contrôle laitier, qui suit près de 80% du cheptel laitier départemental, témoignent de cette évolution : le rendement moyen annuel par vache contrôlée atteint

La livraison moyenne de lait multipliée par 5 en 20 ans

année	Nombre de livreurs	Livraisons (millions de l)	Livraison moyenne (l)
1987	2 632	144,7	54 800
1997	865	134,7	155 700
2007	477	126,0	264 200

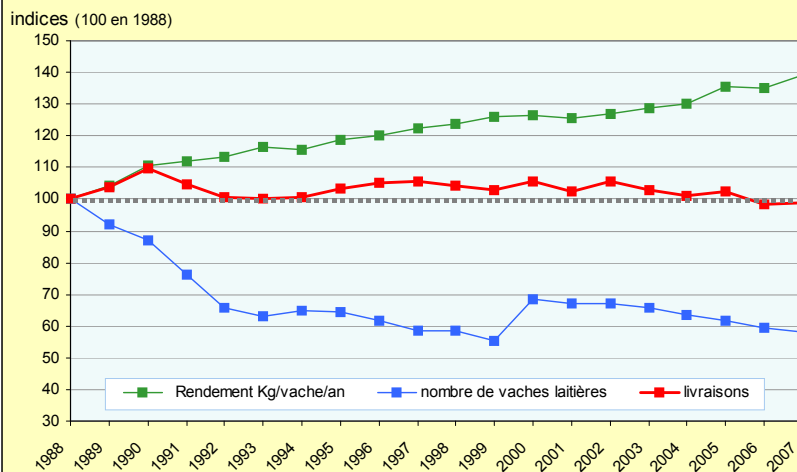
source : Agreste

aujourd'hui 7 356 kg de lait ; il n'était que de 5 197 kg en 1987 (+ 42% en 20 ans).

Plusieurs facteurs ont contribué à cette évolution. L'amélioration génétique du cheptel et les progrès des techniques d'élevage sont probablement les éléments moteurs primordiaux. Mais, dans le même temps, la disparition de nombreux petits élevages, souvent peu performants, a eu une incidence significative sur les résultats technico-économiques.

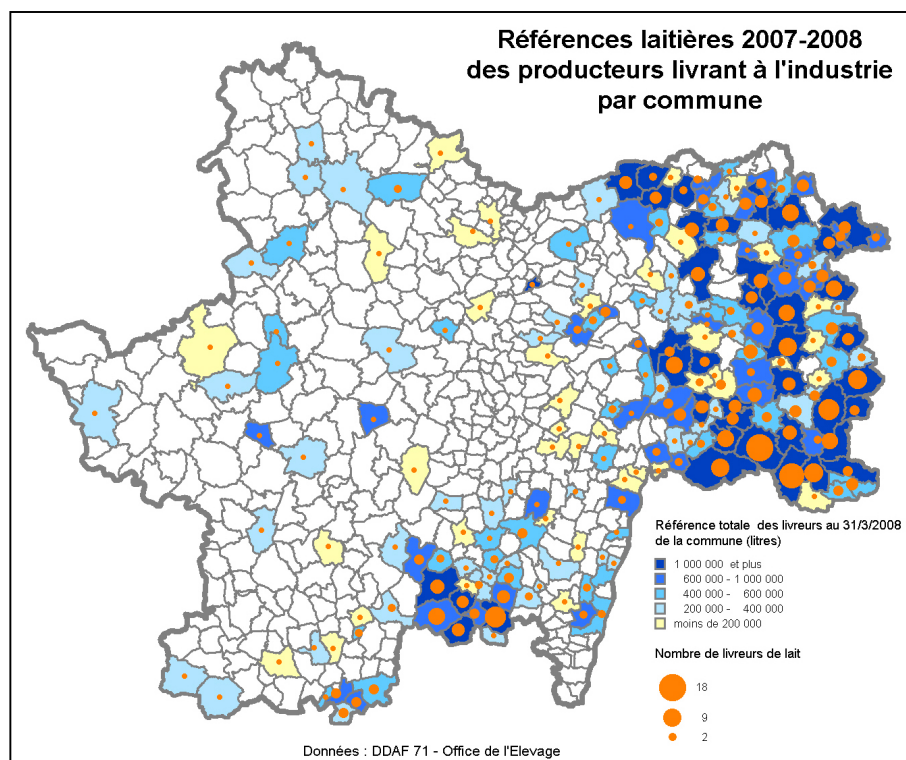
L'amélioration des performances touche également le domaine de la qualité du lait, qui a en particulier bénéficié des progrès techniques des équipements des exploitations, notamment des matériels de traite et de stockage : généralisation des salles de traite et rationalisation du circuit du lait.

Les livraisons se maintiennent grâce à la progression des rendements laitiers



Un droit à produire de 136 millions de litres

Les références laitières ne sont pas gérées sur l'année civile, mais sur une période de 12 mois, dite "campagne laitière", qui s'étale du 1er avril au 31 mars de l'année suivante. Pour la campagne 2007-2008, 498 producteurs de Saône-et-Loire ont reçu une référence globale de 135,6 millions de litres, soit une moyenne de 272 300 litres par livreur. Cette référence est individualisée et ne doit pas être dépassée, sous peine d'application d'une pénalité. Il s'agit de références dites "laiteries", c'est à dire pour du lait livré à l'industrie laitière. La référence nationale, somme des références individuelles, doit elle aussi être respectée au niveau "France".



Les quotas laitiers depuis 1984

L'Union Européenne a instauré depuis le 2 avril 1984 une limitation de la production de lait de vache sous la forme d'une référence laitière attribuée à chaque producteur, sur la base des quantités produites au cours des années 1983-1984. Le régime des quotas laitiers a été mis en place à la suite du constat d'un déséquilibre entre la production laitière et la consommation interne et les possibilités d'exportation des produits laitiers.

À l'origine, la référence prenait en compte uniquement le litrage ; elle a très rapidement intégré la référence matière grasse, depuis la campagne 1985-1986.

Contexte réglementaire

Le dispositif de maîtrise de la production laitière consiste en l'application, pour une période de douze mois allant du 1er avril au 31 mars, appelée campagne, d'une sanction financière qualifiée de prélèvement supplémentaire affectée à toute quantité de lait collectée au-delà des seuils nationaux de garantie, en livraison comme en vente directe.

Transferts et attributions de quotas laitiers

La référence laitière d'une exploitation peut connaître des évolutions liées aux mouvements de foncier, à l'attribution de quotas supplémentaires, à des allocations provisoires, à des transferts spécifiques de quantité de référence sans terre ou à des sous-réalisations structurelles.

Un éleveur peut également bénéficier d'une Aide à la Cessation d'Activité Laitière (ACAL) ou entrer dans le dispositif d'échanges quotas laitiers - droits PMTVA.

Des références "ventes directes" pour 59 éleveurs

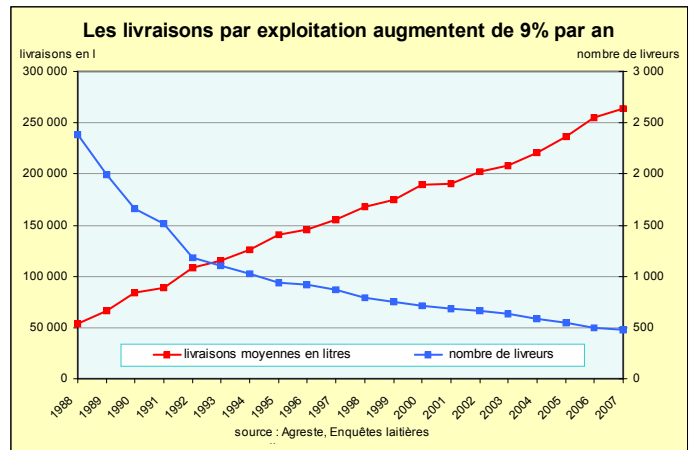
L'encadrement de la production laitière ne concerne pas uniquement le lait destiné à l'industrie. Les exploitations assurant une vente directe aux consommateurs, de lait ou de produits laitiers élaborés, sont également soumises au régime des quotas laitiers. Pour la campagne 2007-2008, 1,5 millions de litres de "références ventes directes" sont attribués à 59 producteurs, soit un volume moyen voisin de 25 000 litres. Parmi ceux-ci, un producteur sur deux dispose également d'une "référence laitierie".

Vers la disparition des quotas laitiers

Après une longue période d'excédents, le marché laitier européen se trouve depuis 2006 dans une situation déficitaire. Ainsi, en 2007-2008, la France connaît une sous-réalisation de 340 000 tonnes, c'est à dire qu'elle ne parvient pas à assurer le quota qui lui est alloué (déficit de -1,4%). En conséquence, la Commission Européenne a proposé d'encourager la production laitière en libérant des quotas et en permettant ainsi aux producteurs qui le souhaitent de produire davantage de lait. En 2008-2009, le quota national progresse de 2,5%. Pour les prochaines campagnes, une progression régulière de 1% est décidée au niveau européen et les quotas laitiers disparaîtront totalement au 1^{er} avril 2015.

Les exploitations laitières continuent de disparaître

La restructuration des exploitations, qui a concerné l'ensemble des secteurs de la production agricole, est particulièrement marquée pour le secteur laitier. Durant les vingt dernières années, les élevages laitiers du département ont disparu à un rythme moyen annuel proche de 8%, nettement plus rapidement que l'ensemble des exploitations professionnelles, dont le taux moyen annuel de cessation avoisine 3,5%. Même si cette tendance se ralentit un peu durant ces dernières années, les arrêts de production restent nombreux : environ 35 chaque année sur la période 2002 à 2007, soit - 6% par an.



La moitié des références laitières concentrée chez 27% des producteurs

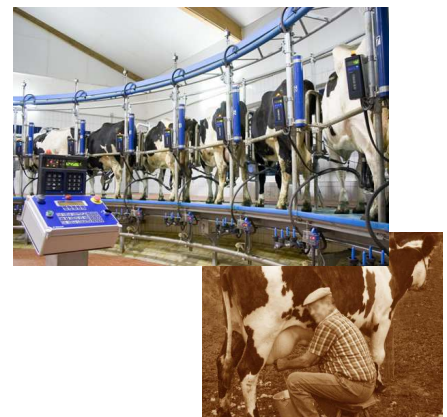
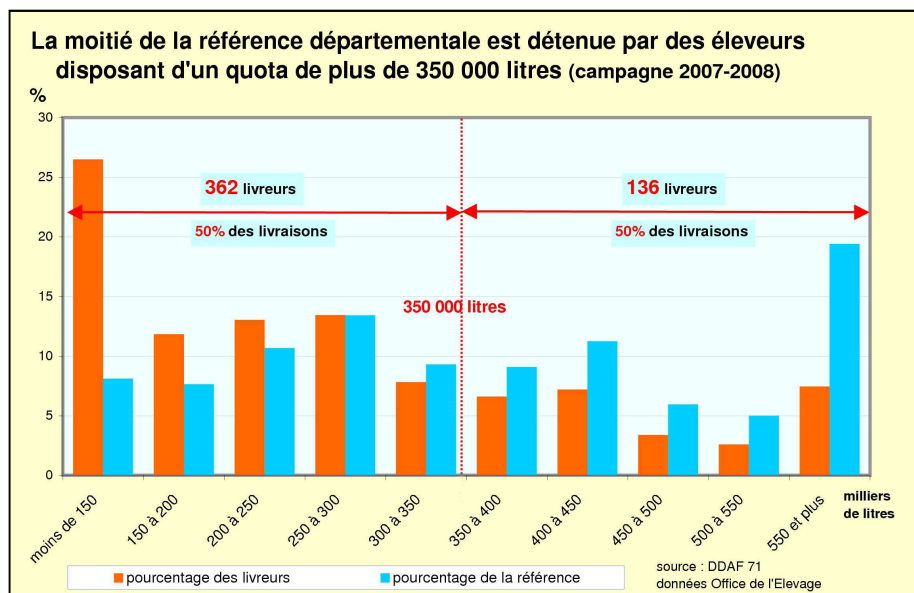
Conséquence de ces importantes mutations, la dimension des exploitations laitières n'a cessé d'augmenter, la livraison moyenne ayant doublé au cours des quinze dernières années. Elle est de 264 200 litres en 2007, pour une référence moyenne attribuée de 272 300 litres. Au fil du temps, les droits à produire se sont concentrés sur une minorité d'élevages aux dimensions croissantes. Ainsi, les 100 plus gros éleveurs, qui disposent chacun d'un quota de plus de 400 000 litres, détiennent 42% de la référence départementale. Cependant, les petits producteurs, titulaires d'un quota de moins de 200 000 litres, sont encore près de 200, soit 40% du nombre de livreurs

Les références laitières de la campagne 2007-2008

Taille de référence (milliers de litres)	Nombre de producteurs	Référence (milliers de litres)
Moins de 100	80	4 570
100 à 200	111	16 860
200 à 300	132	32 715
300 à 400	72	24 979
400 à 500	53	23 375
500 et plus	50	33 090
ENSEMBLE	498	135 590

source : DDAF 71 - Office de l'Elevage

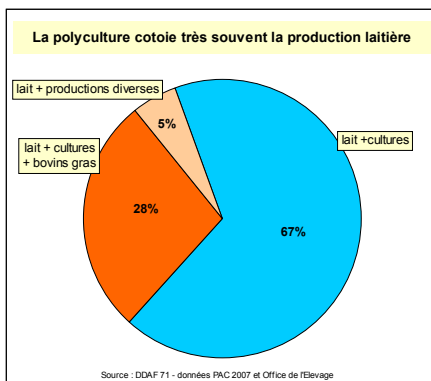
laitiers. La taille moyenne de ces cheptels est de seulement 25 vaches laitières, contre 90 pour les élevages dont la référence dépasse 400 000 litres.



Le lait en majorité dans les exploitations de polyculture-élevage

Les exploitations laitières spécialisées sont très rares. Pour deux élevages laitiers sur trois, la production de lait est associée à un système de grandes cultures. Dans ce système très répandu, l'exploitation type (*exploitations avec une référence annuelle inférieure à 100 000 litres de lait exclues*), dispose de 57 vaches laitières et d'une SAU moyenne de 133 ha, qui se répartit entre prairies pour 43%, maïs grain ou ensilage pour 20% et céréales à paille ou oléagineux pour 37%.

L'élevage de bovins "viande finie" vient compléter ce système de polyculture élevage sur près de 30% des exploitations laitières. La répartition de la SAU est alors assez différente, avec une prépondérance de la prairie (63%), tandis que la part du maïs n'est plus que de 15% et celle des grandes cultures de 22%. Le troupeau laitier est alors un peu plus petit (47 têtes) et le troupeau "viande" atteint un effectif moyen de 37 vaches allaitantes.



Pour environ 5% des élevages produisant du lait, la typologie est plus complexe, avec toujours la présence de cultures, mais aussi de caprins ou d'ovins, voire de la viticulture...

Cette diversification générale des exploitations laitières peut apparaître comme un élément de fragilité de la filière. Dans l'hypothèse d'une dégradation de la conjoncture laitière ou d'un marché céréalier qui resterait attractif, la tentation de l'abandon du lait pourrait en effet être grande.

L'importance des exploitations sous forme sociétaire

Plus de 50% des exploitations disposant de références "vente en laiterie" ont adopté un statut de société et celles ci totalisent 73% de la référence laitière départementale.

Il s'agit principalement de GAEC, dont la forme multi-personnelle est particulièrement compatible avec les contraintes de la traite. Ces exploitations sont de plus grande taille : référence double des ateliers individuels et SAU moyenne proche de 190 hectares.

Les EARL, qui sont fréquemment unipersonnelles, affichent une dimension intermédiaire entre les GAEC et les exploitations individuelles.

Le statut juridique des exploitations laitières en 2007

statut	Nombre de producteurs	Référence moyenne (litres)
Individuel	238	154 700
GAEC	165	426 800
EARL	88	299 600
Autres sociétés	7	280 100
ENSEMBLE	498	272 300

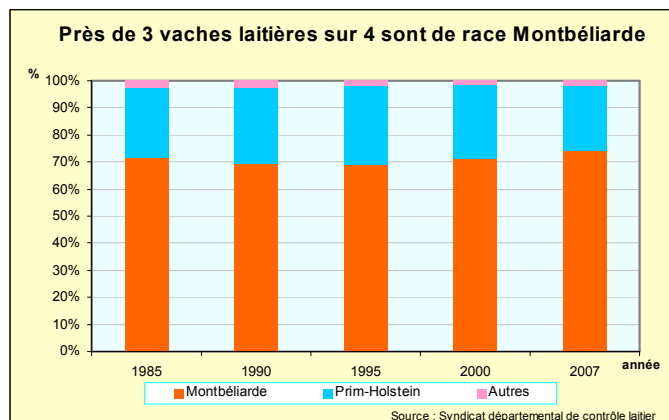
source : DDAF 71 - données PAC 2007 et Office de l'Elevage

Les éleveurs laitiers fidèles à la race Montbéliarde

La contiguïté du bassin laitier de Saône-et-Loire avec la Franche-Comté et le nord de Rhône-Alpes explique très probablement l'importance de la forte présence de la race Montbéliarde dans le cheptel départemental. Dans les départements du Doubs et du Jura, cette race représente en effet 95% du troupeau laitier. En Saône-et-Loire, 75% des vaches suivies au contrôle laitier en 2007 sont de race Montbéliarde.



Cette proportion est remarquablement stable au cours des 20 dernières années, même si la race Prim'Holstein a eu la faveur des éleveurs dans les années 90, où elle a compté jusqu'à près de 30% du cheptel, contre 24% aujourd'hui. Au niveau national, 2 vaches laitières sur 3 sont de race Prim'Holstein.



Beaucoup plus de collecteurs que de transformateurs

En 1970, 60 établissements collectaient du lait en Saône-et-Loire. Ils n'étaient plus que 31 en 1980 et 14 en 1990.

En 2007-2008, seulement 5 établissements laitiers localisés en Saône-et-Loire assurent une activité de collecte. Cependant, 10 entreprises, principalement situées en Franche-Comté et en Rhône-Alpes, viennent ramasser du lait en Saône-et-Loire.

Au total, 15 établissements exercent donc une activité de collecte auprès des producteurs du département, ce qui est encore considérable compte tenu du volume produit. Ceux-ci sont toutefois de taille très inégale, les trois principaux établissements assurant à eux seuls 70% de la collecte.

La restructuration du secteur laitier a considérablement bouleversé le monde des entreprises, où les grands groupes se sont affirmés.

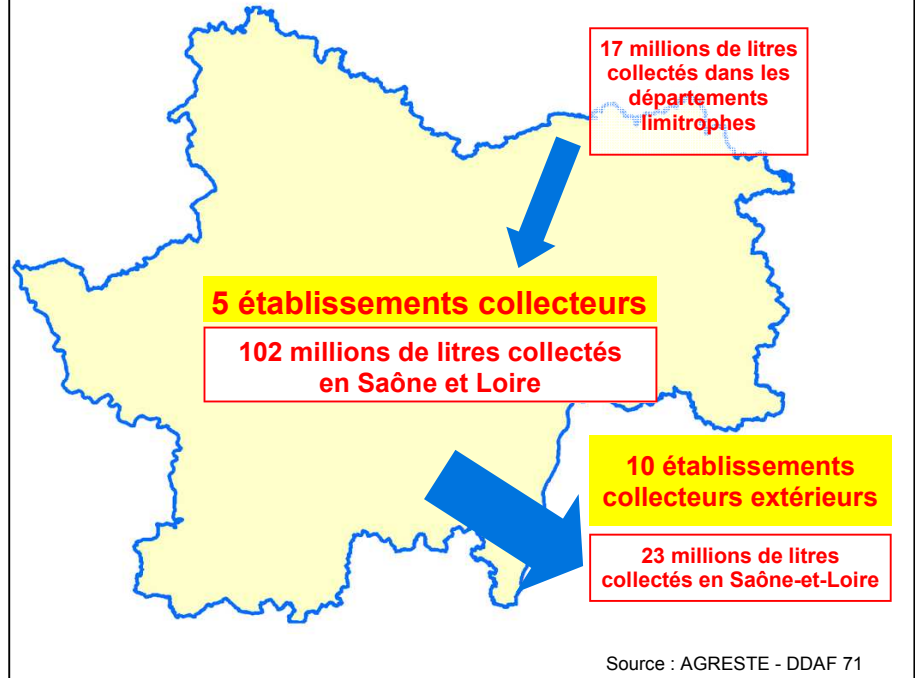
Il ne reste plus de coopérative laitière en Saône-et-Loire. Une partie du lait livré rejoint cependant le secteur coopératif par le biais du groupe SODIAAL et de son usine de Vienne. C'est également le cas, à plus petite échelle, pour la collecte assurée par des entreprises coopératives de Côte d'Or, du Jura et de l'Ain. Au total, on peut estimer à environ 50% la part du lait de Saône-et-Loire concernée par des entreprises à statut de coopérative.

L'autre moitié du lait produit localement rejoint l'industrie privée. Le groupe Danone, qui dispose de deux établissements de collecte dans le département, est de loin le plus gros collecteur. De dimension plus modeste, la laiterie "Girard" et la laiterie "Fromagers en Bourgogne" assurent non seulement le ramassage, mais aussi la transformation du lait collecté.

L'aboutissement de la démarche en cours pour la reconnaissance en A.O.C. du beurre et de la crème de Bresse pourrait toutefois prochainement démarquer le lait produit dans cette région.



En 2007, la collecte laitière se répartit entre 15 établissements



La majorité du lait collecté quitte le département

Il ne reste plus que trois entreprises de transformation en Saône-et-Loire :

- "Fromagers en Bourgogne", dont le produit phare est un Brillat Savarin affiné, complété par diverses raclettes et fromages,
- "Laiterie Girard", atelier artisanal spécialisé dans les produits frais et ultra-frais,
- "Laiterie de Bresse", établissement de fabrication situé à Varennes Saint Sauveur, mais dont l'entreprise principale est localisée dans l'Ain, spécialisée dans les produits frais.

Au total, on estime que moins de 20% du lait collecté en Saône-et-Loire est transformé dans ce même département.

Deux établissements de taille industrielle, localisés sur un site commun à Saint Martin Belle Roche, dans le Mâconnais, exercent une importante activité de déshydratation de produits laitiers :

- "Régilait", union de coopératives, fabrique du lait en poudre et des laits concentrés, principalement à partir de lait provenant des grandes régions de production françaises,
- "Eurosérum" assure une activité de déshydratation de lactosérum et fabrique des produits élaborés entrant notamment dans la composition d'aliments infantiles et de diverses fabrications de l'industrie agro-alimentaire.

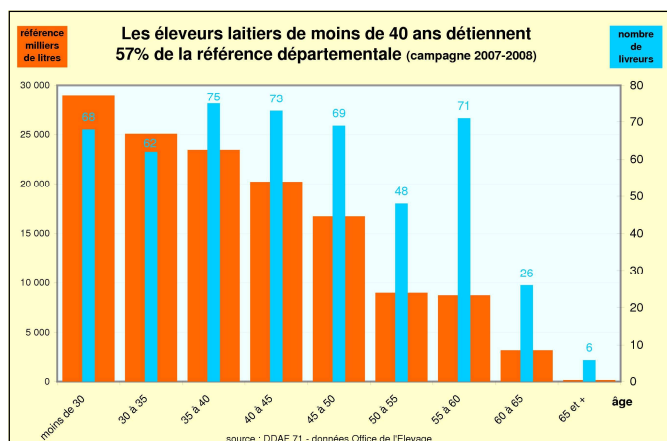
Une vague de cessations imminente

La pyramide d'âge des producteurs de lait laisse présager de nombreux départs à la retraite au cours des toute prochaines années. Au 31 mars 2008, on dénombre en effet un peu plus de 100 producteurs âgés de plus de 55 ans, soit 21% des détenteurs d'une référence "laiterie". Pour la quasi totalité, il s'agit d'exploitations individuelles, dont la probabilité de cessation à court terme est forte. L'impact sur la production et la libération de quotas devrait toutefois être modérée, car ces livreurs âgés ne détiennent que 9% de la référence départementale, soit 118 000 litres en moyenne par exploitation. Mais leur disparition diluera encore un peu plus la densité de ramassage, déjà très ténue sur certains secteurs.

Une dizaine d'installations en lait par an pour près de 40 cessations

Durant les cinq dernières années (période 2003 à 2007), 58 jeunes agriculteurs se sont installés en production laitière, accompagnés d'une aide à l'installation (DJA). La production laitière a ainsi pu être pérennisée sur 54 exploitations, soit un peu plus de 10 par an, situées à 70% dans le bassin laitier bressan. La très grande majorité de ces jeunes agriculteurs rejoignent des sociétés, essentiellement des GAEC : 50 sur 58, contre seulement 5 en EARL et 3 en exploitation individuelle.

Les références de ces exploitations, où un jeune s'est récemment installé, atteignent une moyenne de 461 000 litres, pour un troupeau qui approche les 80 vaches laitières. La typologie des productions est peu différente de l'ensemble des exploitations productrices de lait : le système lait-cultures concerne 3 exploitations sur 4 ; pour les autres, la production de viande finie ou de caprins vient compléter ce binôme.



Un équilibre instable entre Europe, industrie laitière et marchés

Les producteurs de lait de Saône-et Loire se trouvent confrontés à une situation complexe et les perspectives de l'élevage sont difficiles à percevoir.

La libération progressive des droits à produire est susceptible de relancer la production. Mais le développement des élevages les plus dynamiques pourrait ne pas compenser la stagnation de la production sur de nombreux autres, qui ne réalisent actuellement pas leur quota.

En terme de débouchés, la situation est très variable, entre une minorité d'éleveurs qui livrent leur lait à des entreprises locales ayant développé une valorisation "de niche", et la grande majorité qui voient leur lait rejoindre les masses de production des grands groupes laitiers.

La conjoncture laitière incertaine, en particulier en matière de prix, introduit également le doute chez les producteurs, face aux investissements et aux contraintes inhérentes à l'élevage laitier.

Éléments de méthodologie : la plupart des informations contenues dans ce document sont issues de bases de données administratives, notamment celles de la gestion des aides dans le cadre de la PAC, les fichiers de gestion des références laitières, les effectifs de la base nationale d'identification des bovins... Des séries issues des données Agreste sont également utilisées afin d'étudier les évolutions historiques du cheptel laitier et de sa production. Enfin, diverses sources locales ont également contribué à fournir des éléments à cette étude : syndicat départemental de contrôle laitier, notes de conjoncture laitière...



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT DE SAÔNE-ET-LOIRE
Service de développement rural et de valorisation de données

Cité administrative - 24 Bd Henri Dunant - 71025 MÂCON Cedex

Tél 03-85-21-86-86 - Fax 03-85-21-86-00 - Mél : ddaf71@agriculture.gouv.fr

Internet : <http://ddaf.saone-et-loire.agriculture.gouv.fr>

■ Directrice de la publication : Anne Le Hy ■ Impression : DDAF71 ■ ©DDAF 2008